



Rapport sur la situation en matière de
développement durable
et de **transition écologique**
2024

Édito

Cette année, le rapport annuel du développement durable et de la transition écologique s'allège et fait peau neuve. Pourquoi ? Pour rendre compte de nos actions d'une façon plus tangible et parlante, car ancrées dans notre quotidien.

Développement durable, décarbonation, adaptation, transition écologique... Autant de notions qui peuvent vite paraître abstraites et floues, alors qu'elles recouvrent des réalités tout à fait concrètes : Comment vais-je au travail ou à l'école de mes enfants : voiture, transports en commun, vélo, marche ? Et si je faisais autrement ? Mon logement est-il suffisamment isolé pour me protéger des vagues de froid comme des vagues de chaleur et limiter ma facture d'énergie ? Ai-je la possibilité de me nourrir avec des produits locaux et durables pour un prix abordable ? Comment mes déchets alimentaires peuvent-ils être triés et rendus au sol pour réduire les déchets brûlés ou enfouis ? Le cadre dans lequel je vis me permet-il de m'aérer, de m'émerveiller et de me reconnecter à la nature ? C'est avec ces points d'entrée que nous avons réfléchi collectivement dans le cadre des Assises de la transition écologique, organisées en 2021 à l'initiative de Christophe Béchu, avec des milliers de contributions à la clef.

À toutes ces questions, nos collectivités, Ville d'Angers et Angers Loire Métropole, cherchent à apporter des réponses et des solutions concrètes. Elles ont rencontré en 2024 les acteurs du monde économique et associatif engagés dans l'accompagnement de la transition pour s'appuyer sur leur expérience et leurs idées. Ensuite, ce sera à nous tous, citoyens, de jouer, d'expérimenter, de nous engager pour aligner progressivement nos modes de vie avec les défis que notre planète nous invite à relever !

Corinne Bouchoux

*Vice-présidente d'Angers Loire
Métropole en charge
de la Transition écologique
et des Mobilités*

Hélène Cruypenninck

*Adjointe au maire d'Angers
en charge de l'Environnement
et de la Nature en ville*

Sommaire

04

La transition
écologique

10

Se déplacer

16

Se nourrir

06

Se loger

12

Produire
et travailler

18

Vivre en
bonne santé

08

Consommer

14

S'épanouir

20

Dans les communes



Ce document vise à satisfaire l'obligation issue de la loi Grenelle II d'élaboration, pour la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole, d'un rapport annuel sur la situation en matière de développement durable. En complément de ce document, voir le rapport annuel "Territoire Engagé Transition Écologique" en ligne.

Agir ensemble pour réussir la transition écologique

Faire face aux nouveaux défis climatiques, environnementaux, économiques et sociétaux. Faire évoluer le territoire et ses habitants vers de nouvelles manières d'habiter, de se déplacer, de se nourrir ou encore de consommer. Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers démultiplient les efforts pour soutenir la transition écologique du territoire.



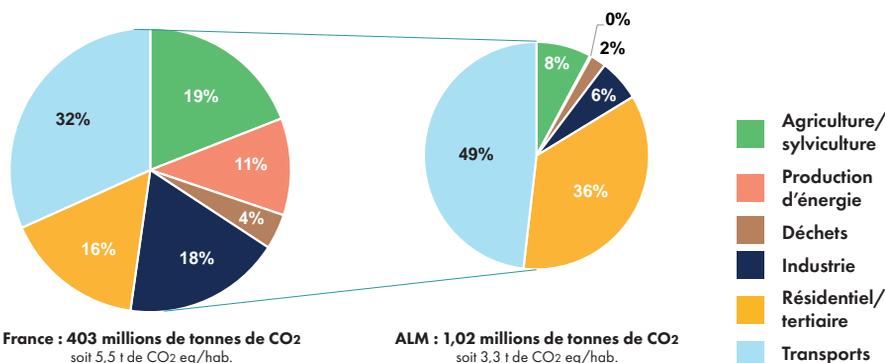
Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers ont été récompensées lors du Salon des Maires, par la remise du label « Territoire engagé pour la transition écologique » avec une 4^e étoile sur 5. Parmi les 566 territoires engagés, seulement 11 ont reçu ces 4 étoiles et 7 ont reçu les 5 étoiles.

L'ensemble des émissions de gaz à effet de serre dans le territoire d'Angers Loire Métropole représente 0,28% des émissions nationales pour 0,44 % de la population française. On constate également que les émissions du territoire ramenées à l'habitant sont plus faibles avec seulement 3,3 t de CO₂ émises par habitant et par an contre 5,5 t au niveau national.

Les usages des habitants représentent 59 % des émissions (issues des mobilités quotidiennes, des consommations d'énergie dans les logements), contre 6 % pour l'industrie, 12 % pour les activités économiques et tertiaires et 12 % pour le fret de marchandises.

Les efforts de sobriété, d'efficacité énergétique et de transition vers des énergies décarbonées ou renouvelables doivent être concentrés sur les mobilités-transport et les bâtiments (résidentiel et tertiaire) qui cumulent 84 % des émissions.

Répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur d'activités (2023)



-9%

Baisse des émissions de gaz à effet
sur l'ensemble du territoire
entre 2008* et 2023

+9%

Nombre d'habitants dans le territoire
d'Angers Loire Métropole
entre 2008 et 2021

-25%

Baisse des émissions de gaz à effet
par habitant
d'Angers Loire Métropole
entre 2008* et 2023

* Date de création de la base de données régionale Basemis

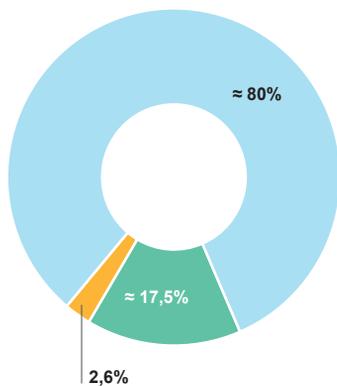
La reconnaissance de l'urgence climatique

par l'ensemble des élus du conseil communautaire en janvier 2022 engage Angers Loire Métropole mais invite également toutes les parties prenantes du territoire – **citoyens, associations, entreprises et collectivités** – à adopter le même engagement, à intensifier les efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et atténuer le dérèglement climatique. **L'objectif collectif est de tendre vers la neutralité carbone.**

Angers Loire Métropole, la Ville d'Angers et les communes du territoire doivent produire leurs efforts de réduction sur les 23% d'émissions du territoire sur lesquelles elles ont prises. Le potentiel de réduction pour les habitants est d'environ 45%, pour les entreprises il est de 35%.

Le rôle d'Angers Loire Métropole et des communes est de doter le territoire d'infrastructures (tramway, pistes cyclables...) et de services (Mieux chez Moi pour rénover son logement, offre de transport...) et d'agir via les politiques publiques pour mobiliser les acteurs du territoire.

Sensibiliser, accompagner, co-construire, soutenir financièrement..., les pages suivantes illustrent la grande diversité d'actions conduites par Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers auprès des habitants, entreprises et associations du territoire.



■ **2,6%**

Poids des émissions d'Angers Loire Métropole et de la Ville d'Angers dans les émissions totales du territoire.

■ **Environ 17,5%**

Estimation de l'impact indirect des politiques publiques menées par Angers Loire Métropole sur les émissions du territoire.

■ **Environ 80%**

Part des émissions du territoire sur lesquelles la collectivité n'a pas de prise.

Se loger

23 %

des émissions de gaz à effet de serre du territoire sont issues de l'habitat

-16 %

d'émissions dans l'habitat en 2023 par rapport à 2021 et -37% par rapport à 2008

8,9 %

des besoins énergétiques du territoire sont couverts par les énergies renouvelables en 2021

740

dossiers de particuliers « Ma Prime Rénov' » ont été déposés en 2023 pour financer des travaux



La nouvelle chaufferie de Monplaisir.



Balade solaire sur la toiture de la Maison de quartier des Hauts de Saint-Aubin.

Les réseaux de chaleur poursuivent leur développement

71 km de réseaux de chaleur présents sur Angers alimentent près de 16 000 logements, de nombreux équipements publics et plusieurs sites industriels en eau chaude et en chauffage. Cette solution d'avenir, basée sur la garantie d'un accès au chauffage et à l'eau chaude à un prix correct à un grand nombre d'habitants du territoire, permet chaque année d'éviter plus de **55 000 tonnes de CO₂**. Et ce n'est que le début. En 2024, le développement s'est poursuivi : les réseaux de Belle-Beille et des Hauts-de-Saint-Aubin vont s'interconnecter tandis qu'une nouvelle chaufferie est en cours de construction à côté de Terra Botanica.

Des visites guidées pour découvrir les installations solaires du territoire et passer à l'action

Dans le cadre du programme « Le solaire en Anjou », Angers Loire Métropole et l'association Alisée organisent des temps de sensibilisation et de conseils sur le solaire pour les particuliers. Sous la forme d'une déambulation, cette visite est l'occasion de discuter des technologies photovoltaïque et thermique, des questions de dimensionnement, ombrage et orientation, de vente, d'autoconsommation et des modes de financement des installations. Ceux qui le souhaitent peuvent ensuite bénéficier de **conseils individualisés, neutres et gratuits** en prenant rendez-vous sur solaireenanjou.fr.

PERSPECTIVES 2025

- Livraison du projet des Bretonnières, quartier bas carbone innovant dans les Hauts-de-Saint-Aubin à Angers.
- Lancement de la révision du plan local d'urbanisme intercommunal, outil de planification majeur pour la transition écologique, l'habitat et les mobilités.



Mur végétalisé rue Chevreur, Angers.

Le projet « Cultivons nos murs » pour végétaliser les façades

Projet lauréat du budget participatif, « Cultivons nos murs » a pour objectif de végétaliser les façades des bâtiments municipaux du centre-ville d'Angers : conservatoire, J Connecté, bourse du travail, rue du Mail, rue Chevreur... **Réintroduire la nature dans des endroits minéralisés**, c'est l'enjeu de ce projet inauguré en juin 2024.

Un projet européen pour accompagner les copropriétés

De nombreux freins demeurent pour accélérer la rénovation des immeubles en « copropriété ». Au printemps 2024, Angers Loire Métropole a été lauréat d'un appel à projets européen. Le projet Ambition vise à accompagner 6 résidences par des actions de réduction de leur impact carbone. L'objectif est de susciter le passage à l'acte individuel et collectif.

et aussi

Chaque année 3 500 ménages sont conseillés dans leurs travaux d'amélioration énergétique par les conseillers France Rénov'. À ce jour, 1 908 logements ont été rénovés, soit 39M€ de travaux.

Le plan communal de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), qui instaure des règles en faveur de la préservation de l'environnement, est adopté en juillet 2024.

Face à un marché du logement tendu, le centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers accueille des étudiants dans ses résidences autonomie. Ils sont bénévoles auprès des seniors en contrepartie d'un loyer modéré.

En février 2024, Angers Loire Métropole a créé un office foncier solidaire afin de soutenir les ménages les plus modestes dans l'acquisition d'un bien immobilier.

Consommer

25 000

composteurs individuels en service, 528 composteurs partagés et 49 points d'apports volontaires en 2024

76 %

des 143 000 **tonnes de déchets ménagers collectés** en 2023 ont été valorisés (recyclage, compostage, électricité, chaleur...)

16 000

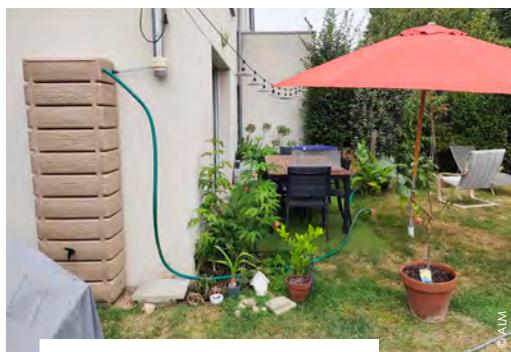
tonnes de biodéchets jetés avec les ordures ménagères encore à valoriser

-31 %

de consommation d'énergie dans les bâtiments publics (Ville d'Angers et Angers Loire Métropole) depuis 2018



Expérimentation d'une borne de collecte de biodéchets au pied de la résidence Jean-XXIII à Angers.



Pour bénéficier de l'aide, la gouttière raccordée au récupérateur doit être déconnectée du réseau.

Le tri des biodéchets en plein déploiement sur le territoire

Depuis le 1^{er} janvier 2024, tous les habitants sont invités à trier leurs déchets alimentaires. Angers Loire Métropole propose des composteurs individuels depuis 2005 : 31 % des foyers du territoire en sont dotés. Pour permettre aux habitants des quartiers urbains denses de trier les biodéchets, des bornes de collecte ont été installées fin novembre 2023 autour de la place du Lycée et de la place La Fayette à Angers. D'ici à 2026, près de 1 700 composteurs collectifs supplémentaires seront installés dans les résidences d'habitat collectif et dans l'espace public dans toutes les communes. Des expérimentations sont menées auprès de structures périscolaires et d'immeubles.

Une aide financière pour installer un récupérateur d'eau chez soi

Les canicules et les fortes pluies sont de plus en plus fréquentes en raison du dérèglement climatique. En mai 2024, Angers Loire Métropole a mis en œuvre un nouveau soutien financier aux habitants achetant des récupérateurs d'eau (jusqu'à 80 % du prix total). L'idée, c'est que l'eau puisse s'infiltrer dans le sol là où elle tombe, plutôt que d'être immédiatement canalisée et envoyée sur le réseau d'eau.

PERSPECTIVES 2025

- À l'étude, le réemploi des emballages alimentaires à usage unique et les consignes.
- Déploiement de **benes de recyclage** pour les matériaux issus de la construction dans 3 déchetteries.
- **Accompagnement des professionnels** en vue d'améliorer la gestion de leurs déchets d'activité.



Zone de collecte des 15 flux du chantier.

Sur le chantier de l'école Voltaire à Angers, le recyclage des matériaux

La rénovation de l'école a fait l'objet d'un tri en 15 flux pour les 90 tonnes de déchets du chantier (gravats, ferrailles, bois, plâtre, isolants, plastiques, palettes, etc.). Les entreprises et partenaires ont été très réceptifs et les consignes de tri respectées : 97% des déchets ont été valorisés soit une économie carbone évaluée à 11,4 tonnes de CO₂.

Un éclairage public optimisé grâce à la démarche du Territoire intelligent

À l'automne 2024, 20 000 points lumineux sont passés en LED sur les 30 000 points visés d'ici à 2027. Soit une réduction de 70% de la consommation énergétique, passée de 55 kWh par habitant et par an à moins de 30 kWh fin 2023. Le pilotage à distance des points lumineux permet également de réguler l'intensité lumineuse au bénéfice de la biodiversité. 1,6 millions d'euros ont été économisés sur la facture d'électricité depuis 2021.

et aussi

L'entreprise Moulinot a inauguré son usine de valorisation des déchets alimentaires sur le site de Biopole à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Des expérimentations de ressourceries éphémères ont eu lieu, pendant 2 mois à Avrillé et 2 jours à Écuillé, pour favoriser la réutilisation de mobiliers, vêtements et équipements ménagers.

120 enfants venus d'accueils de loisirs de la Ville d'Angers ont bénéficié d'ateliers de sensibilisation « Objectif : zéro gâchis ».

Le J, Angers connectée jeunesse met des espaces de don à la disposition des 15 - 30 ans (frigo partagé, boîte à culture, P'tit Dressing...).

Inauguration de la 1^{re} boucle locale d'autoconsommation de production solaire à Écouflant (8 acteurs publics et privés - projet BouSoLE).

Diminution de 90% du taux de mortalité des arbres d'alignement et de 66% pour les arbres signaux grâce à l'arrosage intelligent des espaces verts (une économie équivalente à 13 piscines olympiques).

Se déplacer

81 %

de satisfaction
des usagers du réseau
de **transport Irigo**

13 730

aides à l'achat d'un
vélo distribuées aux
habitants depuis 2019
grâce au plan vélo

520

places vélo sécurisées
en 2024 dans les
parkings d'Angers

8

établissements
scolaires angevins
ont bénéficié d'une aide
pour des parkings
vélos



Les nouvelles lignes B et C de tramway passent désormais sur le pont des Arts-et-Métiers.



Une nouvelle piste est en cours de réalisation entre Angers et Écouflant.

Le bilan positif du réseau de transport Irigo avec ses deux nouvelles lignes de tramway

Depuis l'ouverture des lignes de tramway B et C en 2023, la fréquentation a augmenté de 14%. De juillet 2023 à juillet 2024, 41,6 millions de voyages ont été enregistrés. Plus de la moitié des voyages sont aujourd'hui réalisés sur les trois lignes de tramway (45% sur la ligne A, 27% sur la ligne B et 28% sur la ligne C). Les lignes express pour les communes de Beaucouzé, Montreuil-Juigné, Bouchemaine, Mûrs-Érigné et Loire-Authion (Andard-Brain-Corné) ont vu leur fréquentation augmenter de plus de 3%.

En piste pour les premiers axes cyclables d'agglomération

L'aménagement de véloroutes sécurisées a été plébiscité dans le cadre des Assises de la transition écologique pour renforcer l'usage du vélo au quotidien. L'axe Les Ponts-de-Cé – Sainte-Gemmes-sur-Loire constitue un des tout premiers maillons de ce projet. Il dessert une zone d'activité, des établissements scolaires et des zones de loisirs. Cette liaison bénéficiera aux futurs habitants des zones en projet (Hauts de Loire et ZAC de la Jolivetterie) avec plusieurs milliers de nouveaux logements.

PERSPECTIVES 2025

- Réalisation de **nouveaux axes vélo** : Angers - Beaucauzé - Saint-Léger-de-Linières, Angers - Saint-Barthélemy, Angers - Sainte-Gemmes et Angers - Montreuil-Juigné - Longuenée-en-Anjou.
- Objectif adopté par le conseil communautaire le **renouvellement de la flotte de bus** d'ici à 2037 : 97 bus électrique et 48 bus au **biogaz**.
- Intégration de la mise à jour du plan de mobilité du territoire dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme intercommunal.



Le vélo est moins coûteux, respectueux de l'environnement et idéal pour déjouer les problèmes de circulation.

L'opération Cap ou pas Cap

Quinze habitants ont participé au défi Cap ou pas cap lancé par Angers Loire Métropole et le réseau Irigo. Pendant 15 jours, ils ont troqué leur voiture pour des modes de transports collectifs ou individuels plus vertueux. Les participants ont été accompagnés pour changer leur mode de transport et se passer de la voiture avec la possibilité de tester gratuitement les modes de déplacements plus sobres tels que la trottinette, le tramway, le co-voiturage ou encore le bus. L'objectif : expérimenter des méthodes d'accompagnement et étudier la manière de changer durablement ses habitudes.

et aussi

Citiz poursuit le déploiement de l'autopartage et ouvre de nouvelles stations (à Avrillé en 2024). À ce jour le service compte 23 stations et 35 véhicules.

En 2023, le service Angers seniors animation a réalisé 1 850 accompagnements dans les déplacements pour permettre aux seniors d'accéder à l'offre d'activités.

Angers Loire Métropoles est inscrit dans le programme « InTerLUD+ » avec l'objectif d'une charte territoriale de la logistique urbaine durable en concertation avec les acteurs économiques du territoire en 2025.

Les échanges de livres en vélo-cargo entre les bibliothèques municipales d'Angers ont débuté. L'objectif : 4 000 km par an à vélo et non en camionnette.

Produire et travailler

21

manifestations labellisées
Éco-événement
en 2024

4

Ombrières
photovoltaïques installées
sur les parkings
d'Angers Loire Métropole

14 000

salariés accompagnés
par le dispositif Irigo
pro, soit 26 entreprises
engagées

164

bâtiments de la Ville
d'Angers et d'Angers
Loire Métropole équipés
de 3 460 capteurs pour
mieux contrôler et réduire
les consommations d'eau
et d'énergie grâce au
Territoire intelligent



Atelier de sensibilisation
sur le site d'Enedis.



La centrale solaire au sol
sur le site de la Baumette.

Irigo Pro, un accompagnement à la mobilité des salariés des entreprises

Ce dispositif accompagne les entreprises dans la mise en œuvre de leur plan de mobilité pour promouvoir l'utilisation des transports en commun et des modes alternatifs à la voiture (vélo, marche à pieds, covoiturage...). Cinq nouveaux établissements ont rejoint le dispositif : Beaucozéz Crowe, Hitachi Asteno, Enedis, Podeliha, Cerema.

Deux nouvelles centrales photovoltaïques

Une centrale solaire photovoltaïque a été inaugurée par le président d'Angers Loire Métropole, sur le site de la station d'épuration de la Baumette. 2 500 panneaux photovoltaïques vont produire 1 GWh par an, consommé par la station d'épuration pour couvrir 13 % de ses besoins énergétiques (1,2 million d'euros d'investissement). Une centrale solaire est également en fonctionnement à Saint-Léger-de-Linières : 8 600 panneaux solaires, pour 4,6 GWh d'électricité verte par an. Cela équivaut à la consommation de 2 880 habitants (soit 174 tonnes de CO₂ évitées par an). À 1 km de là, se trouve une station BioGNV avec une borne de recharge électrique ultra rapide.

PERSPECTIVES 2025

- Remise des 1^{ers} **Trophées de l'économie circulaire** lors de *Made in Angers*.
- Soutien à la création d'un pôle territorial de coopération économique « **Réemploi matériaux du bâtiment** » porté par l'association Matière grise et un collectif de 10 acteurs locaux.



Les places de stationnement en dalles alvéolées permettent l'infiltration des eaux pluviales.

Un aménagement durable rue des Artilleurs à Angers

Une opération de voirie globale et exemplaire a permis de désimperméabiliser et végétaliser 26 places de stationnement. 35 arbres et arbustes, une tranchée drainante créée pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales sous les plantations et places de stationnement et des leds installées pour l'éclairage.

Soutien aux entreprises innovantes

Novéa Énergies, entreprise innovante dans la fabrication de solutions d'éclairages autonomes, a été accompagnée par le Fonds d'intervention économique d'Angers Loire Métropole pour la construction durable de son nouveau siège social à Beaucouzé et d'un espace de démonstration de candélabres solaires autonomes.

et aussi

1 580 participants, issus de 45 entreprises, se sont engagés lors du défi mobilité organisé par Angers Loire Métropole, la Région Pays de la Loire et l'Ademe pour 6 383 trajets domicile-travail en mode écomobile.

Le Fonds d'intervention économique d'Angers Loire Métropole soutient financièrement les entreprises qui s'implantent et se développent. Il intègre de nouveaux critères environnementaux : sobriété, préservation de la biodiversité, gestion des déchets et mobilité durable.

Des projets de la feuille de route économie sociale et solidaire d'Angers Loire Métropole se concrétisent : sept projets d'activités locales et d'emplois durables, accompagnés par l'incubateur porté par l'Iresa, et l'étude d'une filière de l'alimentation durable et anti-gaspillage.

Destination Angers, Angers Loire Métropole et cinq partenaires obtiennent le label Destination innovante et durable pour un tourisme et des événements sobres en ressources.

S'épanouir

18 000

visiteurs accueillis
à la **Maison de
l'environnement**
en 2024

300

animations proposées
par Angers Loire Métropole
avec ses 70 partenaires
sur le site du lac de Maine
à Angers et dans
15 communes

2 500

enfants de l'agglomération
**sensibilisés à la
transition écologique**
en 2023



© Direction de la Transition écologique, A.L.M.

En 2024, 15 inventaires
et 20 animations ont été
réalisés.



© Direction Parcs, Jardins et Paysages - Ville d'Angers

Le chemin des Raffoux
aménagé en 2023.

L'Atlas de la biodiversité intercommunal (ABCI), une démarche inédite ouverte à tous

Déployé dans dix-neuf communes du territoire, l'Atlas de la biodiversité intercommunal vise à **mieux connaître, préserver et valoriser notre patrimoine naturel**. Coordonné par Angers Loire Métropole et soutenu par l'Office Français de la Biodiversité, ce projet associe acteurs naturalistes et associations. Il se concrétise par des inventaires de la faune et de la flore, des formations et surtout un programme d'animations ouvertes au public.

Les boucles vertes cyclables du territoire

Elles permettent de relier entre eux les itinéraires vélos existants pour offrir de nouveaux cheminements propres aux cyclistes et aux randonneurs. Après la réalisation de deux tronçons en voie verte, de nouveaux aménagements prennent forme dans le territoire, accompagnant l'essor du cyclotourisme et le développement des mobilités actives (marche et vélo) pour les trajets domicile-travail. L'aménagement du chemin des Raffoux, permet de réaliser une petite boucle locale entre la Vélofrancette des bords de Mayenne et la voie verte reliant Angers à Montreuil-Juigné.

PERSPECTIVES 2025

- Mise en place de **nichoirs** à grande échelle en soutien à la **biodiversité urbaine** à Angers.
- Au printemps 2025, de nombreuses animations dans les communes lors de la fête de la nature.
- Un plan de lutte contre les **espèces exotiques envahissantes** qui se développent au détriment de la faune et flore locales.



© Chloé Anne Achille

Un bassin orienté plein sud, pour profiter de l'ensoleillement, ouvert toute l'année.

Une nouvelle piscine éco-conçue à Belle-Beille

Dans le cadre de la rénovation verte du Grand Belle-Beille, la piscine va être reconstruite pour intégrer tous les enjeux écologiques : raccordement au réseau de chauffage urbain, conception bioclimatique, panneaux solaires, végétalisation de la toiture et conservation des arbres, matériaux biosourcés, filtration des eaux sur perlite (roche volcanique), réemploi ou récupération des matériaux issus de la déconstruction d'autres projets...

et aussi

À Angers, l'animation estivale l'été au lac atteint le niveau 3 du label Éco-événement grâce à la pratique de 120 disciplines rendues possibles aux abords du lac de Maine, à proximité d'une zone Natura 2000.

Les parcs des Ardoisières, de Saint-Nicolas, du Hutreau, de Balzac, du lac de Maine et des Sablières ont obtenu le label de gestion écologique Écojardin.

Parmi les projets lauréats du budget participatif d'Angers en 2024, on trouve un bocage urbain pour favoriser la biodiversité, le projet Végétalisons nos murs et une oasis nature en centre-ville.

Se nourrir

41

signataires de la charte d'engagement du projet alimentaire territorial

17,7 %

de la surface agricole certifiée bio à Angers Loire Métropole en 2023

3

restaurants labellisés Écotable à Angers Loire Métropole en 2024



Des ateliers avec des experts locaux sont organisés pendant la démarche de labellisation.



Les adhérents de l'association Du Boxon au Jardin à Monplaisir.

Un label pour valoriser les restaurants durables

Écotable est une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui accompagne le secteur de la restauration dans sa transition écologique. Aujourd'hui trois établissements sont labellisés à Angers Loire Métropole et sept ont entamé les démarches. Trois directions de la communauté urbaine organisent, au cours de la démarche, une journée de formation aux pratiques écoresponsables et accompagnent financièrement les restaurateurs vers le label. L'objectif est de mesurer la réduction de l'impact environnemental des restaurateurs engagés.

Cultivons notre terre fait naître des projets d'agriculture urbaine

Le nouveau programme de renouvellement urbain a permis l'émergence de nombreux projets d'agriculture en ville. À Belle-Beille, quatre porteurs de projets développent une activité. Parmi eux, le jardin partagé Chabrol est un lieu pédagogique de plantations individuelles et collectives de 1 500 m². Le site des Belles Pailles, quant à lui, propose des animations pédagogiques et des cultures sur botes de pailles. À Monplaisir, le jardin partagé Du Boxon au Jardin permet coopération et réemploi en valorisant des végétaux sur des buttes de culture.

PERSPECTIVE 2025

- Une réflexion est menée avec les acteurs locaux quant à la manière dont l'élevage doit s'adapter, d'ici à 2050, face au dérèglement climatique.



Séance de jeu autour des fruits et légumes de saison.

© Alimen'Terre

Alimen'Terre

Le dispositif Alimen'Terre permet chaque année de sensibiliser des enfants à l'alimentation durable, au compostage, à la lutte contre le gaspillage et contre le plastique. Vingt volontaires en service civique sont formés en début d'année scolaire aux enjeux de l'alimentation durable et à l'animation, avant de créer des contenus pédagogiques pour les enfants de 7 à 11 ans. Onze écoles d'Angers Loire Métropole ont été accompagnées en 2023 et 2024, soit environ 1 500 élèves.

et aussi

Une collecte, organisée par Angers Loire Métropole, l'ESA et Solaal, sur les stands des exposants du Sival a permis de valoriser 1,4 tonne de fruits et légumes (soit l'équivalent de 4 200 repas).

Dans le cadre d'une politique de lutte contre les perturbateurs endocriniens, l'ordonnance verte permet aux femmes enceintes d'accéder à des paniers de fruits et légumes bios.

En février 2024, la réunion des jardins collectifs a permis des échanges de pratiques sur les thématiques de la ressource en eau, de la ressource verte, de la vie du sol et du vivre ensemble au jardin.

Vivre en bonne santé

22

communes engagées
auprès d'Angers Loire
Métropole pour réaliser un
Atlas de la biodiversité
et des animations nature

-32%

de particules fines,
néfastes pour la santé,
émises dans l'air entre
2008 et 2021 à Angers
Loire Métropole
(Air Pays de la Loire, 2023)

211 100

arbres à Angers dont
19 500 arbres de rues
et 480 arbres fruitiers en
cueillette libre



Les espaces à fort enjeux de
plantation d'arbres à Angers
sont indiqués en rouge.



Les premières pousses.

Un atlas des secteurs à rafraîchir par la plantation d'arbres

Les effets du changement climatique sur les zones urbaines habitées s'amplifient depuis plusieurs années. Pour mieux protéger les habitants et la biodiversité, Angers Loire Métropole s'est dotée d'un plan d'adaptation au changement climatique. La végétalisation en est un axe majeur, et notamment la plantation d'arbres. Elle constitue un des leviers pour lutter contre les îlots de chaleur en été et réduire la pollution de l'air.

Un atlas a été réalisé avec l'agence d'urbanisme de la région angevine pour visualiser les secteurs prioritaires et permettre de planter des arbres dans des lieux stratégiques. Ces travaux seront poursuivis par l'identification de parcours et d'espaces de fraîcheur pour les étés à venir.

Une forêt urbaine à Angers

Après la plantation de la forêt urbaine du Grésillé, la Ville d'Angers continue avec la création de la mini-forêt urbaine du parc Balzac. Constituée de 56 000 jeunes plants forestiers de 22 essences différentes, elle vient s'adosser au parc Balzac, un espace paysager majeur de 50 ha, classé espace naturel sensible et refuge LPO. Cette forêt urbaine va capter du CO₂, réduire la chaleur urbaine l'été, conforter la biodiversité et améliorer le cadre de vie des habitants. Les filières de production d'essences d'arbres locales et adaptées au milieu sont mises en valeur.

PERSPECTIVES 2025

- Une cartographie des corridors de **biodiversité** à préserver de l'**éclairage nocturne** (« trame sombre ») sera élaborée à l'aide des outils du Territoire intelligent.
- Projet de **végétalisation spontanée** du site du Camp de César.



La cour de l'école Annie-Fratellini à Angers.

Place au végétal dans les cours d'écoles

Voté en 2021, le plan de végétalisation des 72 cours d'écoles est entré dans sa phase concrète de travaux avec deux ambitions : porter à au moins 25 % la part des surfaces végétales et perméables et doubler le nombre d'arbres présents dans les cours, en ajoutant au moins 600 arbres d'ici à 2026. La Ville d'Angers végétalise les cours d'écoles pour désimpermeabiliser les sols afin de faciliter l'infiltration des eaux de pluie mais également pour améliorer le cadre de vie des élèves et du personnel éducatif par la création d'espaces de fraîcheur ombragés et d'espaces récréatifs diversifiés afin que chacun y trouve sa place.

et aussi

360 m² d'espaces ont été désartificialisés au jardin du Mail.

Depuis 2019, 268 mini-jardins ont vu le jour à Angers dont 50 en 2024 permettant aux habitants de planter au pied de leur façade.

Des travaux d'identification des espaces urbains en surchauffe lors des canicules et des bâtiments et îlots de fraîcheur ont été réalisés pour mieux faire face aux canicules.

La Ville d'Angers et ses partenaires ont adopté une charte de l'arbre pour mieux développer et préserver cette ressource précieuse pour la qualité de l'air, les îlots de fraîcheur et notre cadre de vie.

La Ville d'Angers renouvelle son label 4 fleurs des villes et villages fleuris.

Dans les communes

Charte éco-responsable à destination des associations

»» MONTREUIL-JUIGNÉ

Une quarantaine d'associations montreuillaises ont signé cette charte en novembre 2023. Elle a pour objectif d'agir sur l'impact écologique, conditionne les subventions et est accompagnée d'un guide des bonnes pratiques. En 2024, les priorités étaient de réduire et trier ses déchets, mettre fin aux emballages à l'usage unique et être attentif à ses consommations d'énergie et d'eau.

Après-midi intercommunal pour la transition écologique

»» LES PONTS-DE-CÉ

Le 18 septembre 2024, 250 élus et les agents municipaux des villes des Ponts-de-Cé, Mûrs-Érigné, Soulaines-sur-Aubance et Sainte-Gemmes-sur-Loire se sont retrouvés pour un temps de sensibilisation aux transitions écologiques. Les participants ont assisté à une conférence avant d'échanger sur les problèmes et solutions dans leur métiers et profiter d'ateliers pour changer les habitudes au quotidien.

Favoriser la pratique du vélo

»» BOUCHEMAINE

La municipalité promeut chaque année en septembre une culture commune autour de la mobilité vélo, pour les trajets quotidiens et touristiques. Elle initie des actions éducatives pour les enfants, favorisant la sécurité routière et la mobilité douce, et accompagne les vélobus « Bouchemaine à vélo » pour aller à l'école.

Espace naturel sensible « Marais et bocage de l'Authion »

»» LOIRE-AUTHION

C'est un espace protégé de 303 ha comprenant les sentiers de découverte du Marais-des-Prés-d'Amont (Brain-sur-l'Authion), de la Roselière (Andard) et du Pré-des-Ilons (Corné). Son plan de gestion 2024 - 2028 prévoit d'améliorer la connaissance de la faune et de la flore, de restaurer les milieux et de mieux faire connaître cet espace.

Bouchemaine en roue libre



© Ville de Bouchemaine



© Service communication Loire-Authion

Le bac de la Roselière Andard

Animation « Changer de regard » Mûrs-Érigné



© Emmanuelle Fougraux



© Sainte-Gemmes-sur-Loire

Place de la Mairie
Sainte-Gemmes-sur-Loire

Renaturation de la place de la Mairie

»» SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE

Inaugurée le 25 mai, la place de la Mairie a été renaturée sur près de 200 m² : désimperméabilisation, plantation de 60 variétés d'arbres et 330 plantes et bientôt une fontaine à eau et du mobilier urbain, dont des voiles d'ombrage. Un îlot de fraîcheur est ainsi créé pour s'adapter aux fortes chaleurs et à l'évolution du climat.

Rénovation énergétique de l'école élémentaire Jules-Ferry

»» SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU

L'école élémentaire Jules-Ferry a connu d'importants travaux de rénovation thermique en 2023 et 2024. Les travaux, d'un montant de 2 M€ TTC (dont un soutien de 100 000€ du fonds transition énergétique d'Angers Loire Métropole), comprenaient une isolation complète des locaux et l'installation d'une pompe à chaleur. À la clé, ce sont 89% de gains sur les consommations énergétiques.

Valoriser la biodiversité du territoire

»» MÛRS-ÉRIGNÉ

2023, année riche de rencontres autour de la biodiversité : des inventaires naturalistes, aux animations et ateliers en passant par la formation et l'école du dehors, il y en a eu pour tous et pour tous les goûts. En 2024, on continue à s'informer, s'émerveiller et agir car mieux connaître c'est mieux protéger !

Dans les communes

Aide à l'installation d'un jeune maraîcher bio

»» SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE

En 2020, la commune a acquis une parcelle d'1,5 ha dans la zone agricole protégée, en soutien d'un jeune maraîcher bio souhaitant s'y installer. Ne souhaitant pas être propriétaire, il a fait appel à la structure Passeur de Terre, qui a lancé un appel au financement participatif. Il a rapidement obtenu les fonds et acquis les terrains au printemps 2024, pour soutenir et pérenniser la ferme.

Ateliers citoyens et Repair café

»» SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX

Les A Tout Foliosains soutiennent la collectivité en créant des objets utiles à partir de matériaux récupérés. En parallèle, le Repair Café permet de redonner vie à des appareils défectueux. Ensemble, ces initiatives renforcent le lien social, préservent la nature et luttent contre le gaspillage, tout en offrant des moments de convivialité.

À Verrières on trie !

»» VERRIÈRES-EN-ANJOU

Lors de la journée citoyenne, en partenariat avec le conseil des Sages, deux jours ont été consacrés à promouvoir la propreté urbaine auprès du public et relancer la sensibilisation sur le tri des déchets de façon ludique. Autres actions : tri des biodéchets dans les deux restaurants scolaires de la commune et la résidence autonomie les Blés d'Or.

Inciter à la participation citoyenne des jeunes

»» ÉCOUFLANT

La municipalité a créé un comité de jeunes ambassadeurs pour l'environnement, en lien avec la commission extra-municipale « Environnement-Développement Durable ». Issus des classes de CM1 et CM2 des trois écoles du territoire, les élèves, après sensibilisation, proposent des actions et les concrétisent, fédèrent leur entourage, en ambassadeurs des générations futures.

Ateliers citoyens et Repair café
Saint-Martin-du-Fouilloux



© Saint-Martin-du-Fouilloux



© Longuenée-en-Anjou

Participants à l'atelier 2 tonnes
Longuenée-en-Anjou

Des animations pour petits et grands Saint-Léger-de-Linières



© Saint-Léger-de-Linières

O'grand air, l'éco-événement

»» AVRILLÉ

Dans un esprit familial et festif, la fête des idées vertes aborde les questions de la transition écologique, du végétal et de la citoyenneté. Porté par les élus et les services impliqués dans l'organisation, l'édition 2024 a reçu la labellisation « Événement éco-engagé – Niveau 1 ». Elle a permis de questionner les habitudes pour 33 engagements dont certains ont été déployés sur d'autres événements.

Fête de l'environnement

»» SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES

Chaque année, la fête de l'environnement de Saint-Léger-de-Linières propose des animations, expositions et ateliers sur le thème de l'environnement et de la transition écologique.

Atelier 2 Tonnes

»» LONGUENÉE-EN-ANJOU

Un second atelier en décembre 2023 a permis de sensibiliser les membres du bureau municipal et les services municipaux. Il a permis aux participants d'explorer le futur en équipe et d'essayer de limiter le changement climatique en atteignant ces fameuses 2 tonnes de CO₂ par an et par personne, d'ici à 2050. Des actions individuelles et collectives dans un format ludique.



© Avrillé

O'grand air, l'éco-événement Parc Brassens, Avrillé

POUR EN SAVOIR PLUS
www.angersloiremetropole.fr/transitionecologique

POUR AGIR EN TANT QUE CITOYEN
www.angersloiremetropole.fr/jagis

